

 62^e Internationale
Filmfestspiele
Berlin
Berlinale Special

tiff. toronto
international
film festival

 DONOSTIA ZINEMALDIA
FESTIVAL DE SAN SEBASTIAN
INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

PRIX GOYA 2013
Meilleur Documentaire 

ENFANTS DES NUAGES

la dernière colonie



JAVIER BARDEM
présente
un film de
ALVARO LONGORIA

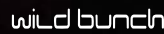
avec la voix de **VICTORIA ABRIL**

une production de MORENA FILMS, PINGUIN FILMS et CANDESCENT FILMS en association avec WILD BUNCH avec la participation de CANAL + ESPAÑA et la collaboration de ICAA
montage son CHARLY SCHMUKLER et NICOLAS DE POULPIQUET post-production GUADALUPE BALAGUER montage YAGO MUÑIZ musique originale FERNANDO VELÁZQUEZ
directeur de la photographie JOSU INCHAUSTEGUI direction de production MARTA GILA et CRISTINA ZUMARRAGA producteurs exécutifs JEFFREY TARRANT, VINCENT MARAVAL
GÂEL NOUAILLE et PILAR BENITO produit par JAVIER BARDEM, ALVARO LONGORIA et LILLY HARTLEY écrit et réalisé par ALVARO LONGORIA

 **morena**
films

 **PINGUIN** FILMS

 **CANDESCENT** FILMS

 **wild bunch**

 **CANAL+**



Chapeau Melon Distribution
présente

ENFANTS DES NUAGES, la dernière colonie

Un film documentaire de

Álvaro Longoria

Produit par

Javier Bardem

Avec

**Javier Bardem, Aminatou Haidar, Roland Dumas, Paul Nahon,
Felipe González, Jorge Moragas, Jean-François Poncet...**

Avec la voix de

Victoria Abril

Espagne - 2012 - 1h21 - Couleur - Image : 1.77 - Son : 5.1
N° de Visa : 139257

Sortie nationale le 30 avril 2014

Photos et matériel de presse disponibles sur :

www.isabelleburon.com

Distribution

Chapeau Melon Distribution

Programmation :

Grégory Sauerborn

Tél : 01 42 50 23 32

contact@cinemaschaplin.fr

Relations Presse

Isabelle Buron

17 rue Coysevox - 75018 Paris

Tél : 01 40 44 02 33 - Port : 06 12 62 49 23

isabelle.buron@wanadoo.fr

www.isabelleburon.com

Synopsis

Ce film documentaire examine la situation actuelle en Afrique du Nord et la responsabilité des puissances occidentales, notamment les Etats-Unis et la France, ainsi que leurs stratégies basées sur le principe de la Realpolitik, appliquées ici au Sahara Occidental, la dernière colonie africaine selon l'ONU.

Le film est un voyage très personnel de Javier Bardem qui guide le spectateur sur le chemin sinueux de la diplomatie mondiale et dévoile la réalité d'un peuple abandonné. Pour essayer de comprendre et d'éviter peut-être une nouvelle guerre en Afrique.



Note d'intention du réalisateur

Le Printemps Arabe a permis de mettre en lumière que dans les sociétés où la dignité des citoyens est piétinée par des dictatures cela finit toujours par exploser.

À travers ce documentaire, nous menons une analyse approfondie sur l'un des conflits oublié d'Afrique, celui de la dernière colonie du continent.

Les problèmes présents au Sahara Occidental sont les mêmes dans toutes les Nations Arabes où la démocratie et les droits humains ne sont pas respectés.

Notre but est que le spectateur s'identifie et prenne part à cette histoire. Nous le guidons dans cette aventure, dans l'expérience que nous avons vécue, celle où nous avons découvert l'injustice présente au Sahara Occidental et à laquelle nous avons tenté de comprendre le comment et le pourquoi.

Le film a pour intention d'être un appel à TOUS les citoyens pour leur rappeler qu'il est de notre devoir, comme il est de notre droit, de rappeler à nos gouvernements qu'ils doivent par-dessus tout respecter et protéger les droits humains fondamentaux à la fois chez eux et à l'étranger.

Álvaro Longoria

Note d'intention du producteur

A travers ce documentaire, nous avons humblement essayé de mettre en lumière la situation d'un peuple et d'un conflit et qui est habituellement relégué au second plan des agendas politiques et diplomatiques de tous les pays impliqués.

Notre souhait est que grâce à ce film, les spectateurs soient immergés dans un voyage, à la fois intellectuel et émotionnel, dans le but de tirer des conclusions personnelles sur la situation.

Le peuple Sahraoui le mérite et plus que nous tous.

Javier Bardem

ÁLVARO LONGORIA
Réalisateur

Né en 1968 à Santander en Espagne, Álvaro Longoria est diplômé de l'Université de Boston en 1990 et de la « Stern School of Business » de l'Université de New-York en 1993.

En 1999, il monte la société de production audiovisuelle MORENA FILMS. Depuis sa création, il est crédité en tant que producteur ou producteur exécutif de :

2012 : *7 jours à La Havane* de Benicio del Toro, Pablo Trapero, Elia Suleiman, Juan Carlos Tabío, Gaspar Noe, Julio Medem et Laurent Cantet

2011 : *Le Moine* de Dominik Moll

2010 : *Room in Rome* de Julio Medem

2008 : *Che - 1ère partie : l'Argentin* de Steven Soderbergh

2008 : *Che - 2ème partie : Guerilla* de Steven Soderbergh

2007 : *La Zona, propriété privé* de Rodrigo Plá

2005 : *Iberia* de Carlos Saura

2004 : *Looking for Fidel* de Oliver Stone

2003 : *Persona Non Grata* de Oliver Stone

2002 : *Comandante* de Oliver Stone

ENFANTS DES NUAGES, la dernière colonie, son premier film en tant que réalisateur, a reçu le Prix Goya du Meilleur Film Documentaire en 2013.

JAVIER BARDEM

Producteur

Javier Bardem (né à Las Palmas en 1969) appartient à une grande famille d'acteurs (petit-fils de l'acteur Rafael Bardem, fils de la comédienne Pilar Bardem, neveu du réalisateur Juan Antonio Bardem, frère des comédiens Mónica et Carlos Bardem). Il tient son premier rôle à l'âge de 5 ans dans une série pour la télévision (*El Pícaro*, 1974). Dans la deuxième moitié des années 80, il tourne dans quelques séries pour la Télévision Espagnole et joue dans l'équipe nationale de rugby. Il devient célèbre en 1992 grâce à son rôle dans *Jambon, jambon* de Bigas Luna. Il a depuis remporté un grand nombre de prix internationaux, dont un Oscar en 2007 pour son interprétation dans *No country for old men* des frères Coen.

Javier Bardem a visité les camps de réfugiés en 2008 et a depuis consacré ses efforts à sensibiliser sur ce conflit oublié et encouragé les politiques à changer le statu quo avant que de terribles violences surgissent.

Filmographie sélective :

- 2014 : *The Gunman* de Pierre Morel
- 2013 : *Cartel* de Ridley Scott
- 2012 : *Skyfall* de Sam Mendes
- 2012 : *À la merveille* de Terrence Malick
- 2010 : *Beautiful* de Alejandro González Iñárritu
- 2010 : *Mange, prie, aime* de Ryan Murphy
- 2008 : *Vicky Cristina Barcelona* de Woody Allen
- 2007 : *No Country For Old Men* de Joel et Ethan Coen
- 2007 : *L'Amour au temps du choléra* de Mike Newel
- 2006 : *Les Fantômes de Goya* de Milos Forman
- 2004 : *Collatéral* de Michael Mann
- 2004 : *Mar adentro* de Alejandro Amenábar
- 2003 : *Les Lundis au soleil* de Fernando León de Aranoa
- 2002 : *Dancer Upstairs* de John Malkovitch
- 2000 : *Avant la nuit* de Julian Schnabel
- 1998 : *Entre les jambes* de Manuel Gómez Pereira
- 1997 : *En chair et en os* de Pedro Almodóvar
- 1996 : *Éxtasis* de Mariano Barroso
- 1996 : *Perdita Durango* de Álex de la Iglesia
- 1993 : *Jambon Jambon* de Bigas Luna
- 1990 : *Les Vies de Loulou* de Bigas Luna

FERNANDO VELÁZQUEZ
Musique originale

Violoncelliste accompli, Fernando Velázquez a fait ses études au Conservatoire Supérieur de Musique de Madrid et Paris. Actif en tant que compositeur symphonique et théâtral, il a aussi composé la musique de nombreux courts-métrages - tous récompensés par le prix de la Meilleure Bande Sonore dans plusieurs festivals de cinéma.

Il a acquis sa notoriété internationale grâce à sa création originale pour *L'Orphelinat* de J. A. Bayona (2007), qui lui a valu d'être nommé aux Prix du Cinéma Européen et aux Goya.

Fernando Velázquez a également signé les musiques originales de *The Backwoods* de Koldo Serra (2006), *La Zona, propriété privé* de Rodrigo Plá (2007), *Le Pacte du mal* d'Oskar Santos (2009), *Les Yeux de Julia* de Guillem Morales (2010), *Devil* de John Erick Dowdle (2010), *Impossible* de J.A. Bayona (2012), *Babycall* de Pål Sletaune (2012), *Mamá* d' Andres Muschietti (2013), *Les Derniers jours* d'Alex et David Pastor (2013).

DÉCLARATION D'ALVARO LONGORIA AU QUATRIÈME COMITÉ DES NATIONS UNIES Le vendredi 5 octobre 2011

« C'est un honneur d'être ici.

C'est l'une des rares institutions officielles au monde où le peuple Sahraouis a encore une voix et cela maintient leur espoir.

Ce matin, j'ai reçu des messages des camps de réfugiés et du « Territoire Occupé » m'informant à quel point il était important pour eux que le monde les ait vu hier, que les chaînes de télévisions et les journaux se concentrent sur le Sahara ne serait-ce que brièvement, pour cela je remercie le Comité.

Je recommande expressément aux cinq Membres Permanents du Conseil de Sécurité, de se rappeler que le succès et la légitimité actuelles de leurs puissantes Nations proviennent du combat et parfois de la mort de citoyens qui se sont battus pour la démocratie et les droits humains.

Les citoyens des nations démocratiques ont une obligation morale à promouvoir leurs principes essentiels - la démocratie et les droits humains - en dehors des frontières. C'est une erreur et ce n'est pas justifiable de soutenir des politiques étrangères qui ne supportent pas ces deux éléments fondamentaux de la civilisation.

Aucun intérêt économique ou stratégique peut-être utilisé comme argument.

Cela vaut particulièrement pour le Sahara Occidental où des familles sont séparées depuis plus de 35 ans. Où des citoyens sont des sujets, jusqu'à ces derniers jours, il y a des violations terribles des droits humains et il n'y a pas de réelle protection de quelque institution internationale. Où les réfugiés sont obligés de mentir dans d'horribles conditions en attendant une solution promise par les Nations Unies il y a 20 ans.

J'en appelle aux représentants des Etats-Unis et le l'Union Européenne, en particulier le Royaume-Uni, la France et l'Espagne, pour qu'ils n'oublient pas qu'ils représentent des citoyens qui croient en ces principes fondamentaux. Aucun citoyen n'accepterait que cela ne soit pas respecté à l'intérieur de leurs frontières ; alors pourquoi accepteraient-ils de soutenir ces politiques en dehors de leurs frontières ?

J'appelle aussi tous les citoyens qui croient en la démocratie et aux droits humains, à rappeler à leurs gouvernements son devoir à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières.

Il n'y a aucune justification de la part de la mission de paix de l'ONU de retarder sa prise de fonction en tant que contrôleur des droits humains d'un territoire. Les déclarations de violation des droits humains des deux côtés du mur de sable pourraient être contrôlées par les Nations Unies. Les autorités marocaines, qui revendiquent le respect des droits humains au Sahara en dépit des rapports qui en démontrent le contraire dans les faits, ne devraient pas s'opposer. Cela serait dans leur plus grand intérêt de prouver au monde qu'ils respectent les droits des Sahraouis. Si dans les faits, le Maroc veut être une nation juste et moderne, cela est une opportunité de faire le bon choix. C'est en revanche une obligation pour les français, les espagnols et le gouvernement des Etats-Unis envers leurs peuples, d'encourager le Maroc, leurs proches alliés, d'arrêter d'abuser des droits des Sahraouis. Le temps est venu de tourner la page.

Les Nations Unies doivent utiliser leur pouvoir pour résoudre ce problème. Le Maroc n'a aucune autorité légale sur ce territoire. C'est un fait, et tous les pays du monde sont en accord avec cela. Un tel accord est rare dans cette institution. J'en appelle aussi aux leaders algériens, du Polisario et du Maroc, à oublier le passé, à arrêter de se blâmer les uns les autres et à penser à ce qui serait le mieux pour le peuple. Seule une nouvelle approche, soutenue par la loi, la justice et les pays qui possèdent un pouvoir réel, pourront mettre un terme à cette situation honteuse dont nous sommes tous complices. Partageons tous ensemble la responsabilité d'aider à résoudre ce problème.

Merci.

Álvaro Longoria

- - -

DÉCLARATION DE JAVIER BARDEM AU QUATRIÈME COMITÉ DES NATIONS UNIES

Le mardi 4 octobre 2011

Mesdames et Messieurs :

Je vous remercie de l'opportunité et du privilège qui me sont donnés de parler devant la Quatrième Commission.

Je suis ici en tant que citoyen indépendant. Je ne suis affilié à aucun groupe politique, et ne représente aucun gouvernement. C'est notre devoir, nous citoyens, de rappeler à nos dirigeants leurs responsabilités face à une injustice.

Le peuple du Sahara Occidental souffre d'une violente répression à l'intérieur du territoire occupé ; ils souffrent dans les camps de réfugiés dans le Désert du Sahara, où ils ont été oubliés, depuis des décennies. Mais personne n'entend parler de leur souffrance.

Il a été promis aux Sahraouis qu'un référendum aurait lieu concernant le futur de leur pays il y a 20 ans. Aujourd'hui, ils attendent toujours l'opportunité d'exprimer leur voix.

J'ai visité des camps de réfugiés Sahraouis. Ces gens possèdent une grande dignité et une force, mais c'est une honte internationale que des générations de Sahraouis naissent, vivent et meurent dans ces camps, pendant que leurs compatriotes souffrent d'une violente répression sur leur territoire.

En novembre dernier, une manifestation pacifique de Sahraouis demandant de meilleures conditions de vie a été violemment réprimée par les autorités et les forces armées marocaines. Il y a eu des violences dans le territoire occupé ces derniers jours. Presque personne n'a entendu parler de ces abus, parce que les journalistes et les organisations des droits humains ne sont pas autorisés à se rendre sur ce territoire. Selon un rapport du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme, le déni des droits humains du peuple Sahraouis est devenu ordinaire. Malgré ce rapport et ses recommandations claires, la mission des Nations Unies, présente depuis 1991, n'a pas de mandat pour contrôler les droits humains au Sahara Occidental. C'est la seule mission des Nations Unies, depuis 1978, qui n'a pas été mandatée pour contrôler les droits humains. Le mandat a été bloqué à plusieurs reprises par certains membres du Conseil de Sécurité.

C'est une stupéfiante et inacceptable omission, et j'en appelle au Conseil de Sécurité des Nations Unies et au Haut-Commissariat des Droits de l'Homme d'instituer immédiatement un contrôle des droits humains sur ce territoire. Les pays qui ont déclaré haut et fort leur soutien au respect des droits de l'Homme et de la démocratie ne peuvent plus fermer les yeux sur la situation au Sahara Occidental. Si l'ONU ne peut pas protéger un peuple contre l'occupation, alors qui le peut ?

La situation au Sahara Occidental est une grave injustice, une violation des lois internationales et de notre sens commun du bien et du mal. Les autres pays ont assuré leurs intérêts économiques et politiques, mais ont ignoré les terribles dommages humains collatéraux. Le Maroc a été autorisé à retarder indéfiniment le referendum.

L'Union Européenne et les États-Unis semblent avoir décidé que la situation pouvait être ignorée. Ils ont prétendu que le processus de paix des Nations Unies résoudra le problème, alors qu'il est clair qu'après 20 ans de discussion, il ne l'est toujours pas.

Le représentant de l'ONU, Christopher Ross, devrait normalement obtenir un soutien clair et déterminé de la part de tous les pays qui prétendent soutenir les valeurs de démocratie, de loi et de justice. Mon propre pays, le premier colonisateur du Sahara Occidental, porte une responsabilité particulière, comme tous les membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Les différentes parties doivent dire que trop c'est trop : plus de report, plus de négociations sans raison. Le temps est venu de trouver une solution juste. Une date limite doit être donnée et tenue.

Le Printemps Arabe porte un message clair : le peuple doit avoir l'opportunité de s'exprimer.

L'ONU et la communauté internationale avaient promis ce droit aux Sahraouis il y a vingt ans. Cette promesse doit maintenant être tenue. La souffrance du peuple au Sahara Occidental doit être prise à témoin par les Nations Unies et rendue visible au Monde. Il n'y a finalement qu'un seul chemin pour mettre fin à ces souffrances : donner la parole au peuple du Sahara Occidental.

Javier Bardem

CONTEXTE HISTORIQUE

Le Sahara occidental est un territoire de 266 000 km² du Nord-Ouest de l'Afrique, bordé par la province marocaine de Tarfaya au nord, l'Algérie au nord-est, la Mauritanie à l'est et au sud, tandis que sa côte ouest donne sur l'Atlantique.

Territoire non autonome selon l'ONU, cette ancienne colonie espagnole n'a toujours pas trouvé de statut définitif sur le plan juridique depuis le départ des Espagnols, en 1976. Le Sahara occidental est en proie à un conflit opposant les indépendantistes sahraouis du Front Polisario au Maroc. Devenu un enjeu global illustrant la rivalité entre le Maroc et l'Algérie, le dossier saharien bloque toujours la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Le territoire est revendiqué à la fois par le Maroc (lequel l'appelle « Sahara marocain ») et par la République arabe sahraouie démocratique (RASD), proclamée par le Front Polisario en 1976. Celui-ci est un mouvement dont l'objectif est l'indépendance totale du Sahara occidental, revendication soutenue par l'Algérie. Le Polisario s'appuie sur un « consensus écrasant parmi les Sahraouis vivant sur le territoire en faveur de l'indépendance et en opposition à l'intégration avec tout pays voisin ». Le Maroc fonde sa revendication sur les accords de Madrid, sur la base de liens d'allégeance passés entre les tribus sahraouies et les sultans du Maroc.

Depuis le cessez-le-feu de 1991, le Maroc contrôle et administre de facto environ 80 % du territoire, tandis que le Front Polisario en contrôle 20 % laissés par le Maroc derrière une longue ceinture de sécurité, le « mur marocain » devenu aujourd'hui la frontière de facto. La Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental patrouille l'ensemble du territoire.

Source : Wikipedia



Les droits des Sahraouis doivent être respectés

LE MONDE | 30.12.2013 à 12h27 |

Javier Bardem (Acteur et producteur du documentaire sur le Sahara occidental intitulé « Les Fils des nuages ») et Kerry Kennedy (Présidente du Centre Robert-F.-Kennedy pour la justice et les droits de l'homme)

Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental a été occupé par le Maroc depuis 1975. C'est la dernière nation africaine à ne pas avoir acquis l'indépendance postcoloniale : la « dernière colonie d'Afrique ». Pendant des décennies, le débat sur le Sahara occidental a été marqué par, d'un côté, de nombreux appels à l'autodétermination formulés par le peuple autochtone du Sahara occidental, les Sahraouis, et de l'autre par des allégations de souveraineté territoriale par le Maroc. Cette revendication de souveraineté n'a jamais bénéficié du soutien de la communauté internationale.

En effet, la Cour internationale de justice a statué, dans une décision de 1975, en faveur de l'invalidité des revendications du Maroc sur le territoire sahraoui. En 1991, après la rupture de l'accord du cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario sahraoui, le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui prévu par les Nations unies et la communauté internationale n'a toujours pas été organisé.

STRATÉGIE D'ÉVITEMENT ET DE PASSIVITÉ

La communauté internationale a adopté jusqu'à aujourd'hui une stratégie d'évitement et de passivité, fermant les yeux sur la promesse de ce référendum, depuis plusieurs décennies, et de respect du droit du peuple sahraoui à décider de son avenir ; et ce silence permet la perpétration de violations des droits de l'homme.

Les violations continues des droits fondamentaux des Sahraouis résultent de cette indifférence de la communauté internationale. Nous avons rendu visite au peuple sahraoui à plusieurs reprises, à la fois dans les territoires du Sahara occidental et dans les camps de réfugiés en Algérie. Nous avons rencontré des Sahraouis qui nous ont rapporté les violations des droits de l'homme par la police et par des agents de sécurité marocains. Disparitions, tortures, arrestations arbitraires, brutalités policières et militaires, intimidations, surveillance et passages à tabac font de nombreuses victimes.

Malgré des persécutions systématiques perpétrées sur leur propre territoire, les attaques contre les Sahraouis continuent sous le voile de l'indifférence et de l'ignorance, ouvrant la voie à de futures exactions. La négligence, l'ignorance et les graves violations rapportées relèvent de la responsabilité de la communauté internationale, qui a, pendant des décennies, choisi le silence face aux allégations légitimes et à l'impunité générale.

La Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) est la seule mission « moderne » de maintien de la paix des Nations unies ne prévoyant pas de mandat pour identifier et rapporter les violations des droits de l'homme.

Le Conseil de sécurité des Nations unies renouvelle le mandat de la Minurso chaque année, en ignorant les demandes des rapporteurs spéciaux de l'ONU, du secrétaire général des Nations unies, du Haut-Commissariat aux droits de l'homme et de nombreuses organisations locales et internationales de défense des droits humains, d'inclure un mécanisme de vérification, afin de surveiller la situation au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés.

TORTURES, DISPARITIONS, PERSÉCUTIONS

Il n'existe aucune raison valable de ne pas inclure de mandat des droits de l'homme dans une mission de maintien de la paix des Nations unies. Or, l'ONU a été créée « pour promouvoir la coopération internationale et atteindre la paix et la sécurité ».

Aucun des représentants officiels rencontrés n'a été capable de fournir de réponse à l'absence de mécanisme de surveillance des droits de l'homme au sein de la Minurso. Ce silence démontre qu'il n'existe aucun motif valable de s'opposer à une mission des droits humains. La honte empêche les décideurs politiques d'essayer de trouver une solution logique à cette situation.

La communauté internationale ne peut pas continuer à fuir ses responsabilités historiques, politiques, juridiques et morales vis-à-vis du peuple du Sahara occidental. Le Conseil de sécurité des Nations unies aura une nouvelle fois l'opportunité, début 2014, d'honorer ses engagements envers le peuple sahraoui.

Ne pas appuyer la mise en place d'un mécanisme de protection des droits de l'homme au sein de la Minurso et continuer à fermer les yeux sur la situation aura pour conséquences une augmentation des actes de torture, des détentions arbitraires, des passages à tabac, des disparitions et des persécutions à l'encontre de femmes, d'enfants et d'hommes sahraouis innocents.

La France et l'Espagne ont une responsabilité particulière envers le peuple sahraoui. Il est temps de faire respecter pleinement les droits fondamentaux du peuple sahraoui à travers la création d'un mécanisme permanent de protection des droits humains.

- **Javier Bardem** (Acteur et producteur du documentaire sur le Sahara occidental intitulé « Les Fils des nuages »)

- **Kerry Kennedy** (Présidente du Centre Robert-F.-Kennedy pour la justice et les droits de l'homme)

http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/12/30/les-droits-des-sahraouis-doivent-etre-respectes_4340962_3232.html

Fiche technique

Espagne - 2012 - 1h21 - Couleur - Image : 1.77 - Son : 5.1

Scénario et réalisation

Álvaro Longoria

Image

Josu Incháustegui

Son

Charly Schmukler

Montage

Yago Muñiz

Animation

Aleix Saló

Musique originale

Fernando Velázquez

Musique

Herbert Quinteros

Un film produit par

Morena Films

Pinguin Films

Candescent Films

En association avec

Wild Bunch

Avec la participation de

Canal Plus España

Et le soutien de

ICAA

Producteurs Délégués

Marta Gila

Cristina Zumárraga

Producteurs Executifs

Jeffrey Tarrant

Vincent Maraval

Gaël Nouaille

Pilar Benito

Producteurs

Javier Bardem

Álvaro Longoria

Lilly Hartley

Fiche Artistique

Interviews

Javier Bardem

Álvaro Longoria

Gilles Gasser

Gerardo Olivares

Carlos Bardem

Ruth Somalo

Voix du commentaire

(version française)

Victoria Abril

Personnes interviewées, par ordre alphabétique

Francesco Bastagli (Italie)

Suelma Beiruk (Algérie)

Abdelaziz Belhadem (Algérie)

Esteban Beltrán (Espagne)

Roland Dumas (France)

Eric Goldstein (Etats-Unis)

Felipe González (Espagne)

Aminatu Haidar (Maroc)

Erwin Lanc (Autriche)

Fatma Mehdi (Algérie)

Jorge Moragas (Espagne)

Paul Nahon (France)

Ese Okiti (Nigeria)

Jean François Poncet (France)

Frank Ruddy (Etats-Unis)

Stephen Zunes (Etats-Unis)